

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2012

Excusés : CARAYON-CHARRIERE

Monsieur le Maire présente au conseil Monsieur VALLOS nouveau percepteur qui succède à Monsieur ALIBERT, son poste précédent était en région parisienne dans le Val d'Oise.

LE POINT SUR L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE CREST

Bonne évolution du chantier. Les raccordements électriques sont programmés à partir du 6 décembre suite à quoi les poteaux actuels pourront être enlevés pour permettre la finition des bétons désactivés. Le revêtement bitume de la chaussée sera posé dès que les conditions atmosphériques seront favorables.

LE POINT SUR LA DENOMINATION DES RUES

Monsieur le Maire présente au conseil le devis de Sigma Concept pour un montant de 1990 € HT ayant pour objet une mission de numérotation métrique et géolocalisation des habitations pour adressage postal de toute la commune.

Le fichier de la première partie du projet qui concerne uniquement le village a été transmis au service de la poste pour vérification.

CIMETIERE ALLEES ET PARKING

Suite au devis de l'entreprise ECHEVIN d'un montant de 25335 € HT pour l'ensemble allées et parking, le conseil décide d'effectuer courant décembre la seule réfection des allées pour un coût d'environ 14000 € sachant que nous avons un reliquat de subvention de 3358 €, le parking sera réalisé dans le cadre des travaux de voirie 2013.

PROJET CONTRAT DE RIVIERE

Rencontre avec les techniciens du bassin versant de la Véore pour faire le point sur les propositions d'actions soumises par la commune dans le cadre du futur contrat de rivière/PAPI/Véore Barberolle.

- ✚ Améliorer la qualité des rejets d'eau de la station d'épuration souvent critiques en période d'étiage: filtration sable ou roseaux,

- ✚ Antenne entre route des sables et déchetterie pour réguler les crues du Bost.

BORNE A EAU

Le conseil accepte d'installer une borne à eau près de l'espace de jeux, place de la mairie pour une valeur de 409 € HT.

SKAT PARK

Le SKAT a été mis en place, quelques finitions restent à faire ainsi que la pose du panneau règlement et l'installation d'une poubelle. Une petite inauguration sera organisée lorsque tout sera terminé.

CONTAINERS A POUBELLES

Le conseil opte pour l'achat de 3 containers à roulettes de 660 l pour une valeur de 566 € HT. Les emplacements de ces containers seront les suivants : cimetière salle communale et la "cabane de chasse".

PORTAGE DE REPAS

Suite au non renouvellement du contrat avec SHCB pour la livraison des repas pour le restaurant scolaire, décision prise par l'association qui gère la cantine, ce qui a pour conséquence une hausse importante du prix des repas pour le portage auprès de nos aînés, le conseil décide malheureusement d'arrêter ce service et propose aux familles de s'adresser à des sociétés de portage de repas à domicile.

COMPTE RENDU DE LA CCR

Nouvelle présidente de la CCR : Madame GUILLON maire de Peyrus.

Dossier SPANC : contrôle assainissement non collectif

1-Définir le périmètre d'action du SPANC

2-Lancement de la consultation pour le marché de prestation de service dans le cadre de la mise en œuvre du SPANC.

Dossier déchetterie :

Mise en place d'une carte pour les usagers début 2013, carte qui sera à retirer à la mairie.

Dossier covoiturage :

Réunion avec le Conseil Général afin d'examiner les propositions d'emplacements de stationnement.

ARCHIVISTE -CONVENTION

Le conseil approuve la convention avec le Centre de gestion de la Drôme qui a pour objet le classement des archives de la commune, le nombre de journées prévues est de 18 à raison de 205 € la journée.

PHOTOCOPIEUR DE L'ECOLE MATERNELLE

Il a été fait don d'un photocopieur à l'école maternelle, maintenant se pose le problème de la maintenance, Mme la directrice demande à la commune de prendre en charge le contrat d'entretien.

Mme VASSELIN rappelle que l'on a déjà parlé de la demande de Mme la directrice c'est-à-dire l'acquisition d'un photocopieur et que l'on revient sur la décision du conseil qui avait dit non pour cette acquisition.

Le conseil après discussion demande que Mme la directrice sollicite un chiffrage pour un contrat d'entretien puisque le photocopieur a fait l'objet d'un don.

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA PART DU REFUGE ST ROCH (ASPA)

Le conseil a déjà opté depuis plusieurs années à la fourrière de Valence pour un montant de 1400 € et donne un avis défavorable à cette demande.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil accepte que les convocations aux réunions et les comptes rendus soient envoyés par messagerie.
- Monsieur le Maire informe le conseil que le 28 novembre aura lieu la visite de la maison ROCHAS (à gauche de la porte) dans le cadre d'une rencontre pour avis avec les CAUE/CALD.

